

SOLIDARITE DE CLASSE POUR LES COMBATTANTS ANTICOLONIALISTES EMPRISONNÉS

L'AFFAIRE AUDIN

Nous nous en doutions... Maurice Audin, jeune assistant à la Faculté des Sciences d'Alger, membre du parti communiste algérien, ne s'est jamais évadé des mains des parachutistes comme le voulait la thèse officielle. Il a été assassiné. Ceci nous est révélé par le Comité Maurice Audin de la façon suivante:

Arrêté à son domicile la nuit du 11 au 12 juin, Audin est conduit au Centre de Tri d'El Biar. Là il subit le régime ordinaire de ce Centre, dont nous a entretenus Henri Alleg dans « La Question »: « ... Dans le couloir, c'était un bruit incessant de pas et d'appels, percé de temps en temps par la voix grêle d'Ir... donnant des ordres. Et, brusquement, j'entendis des cris terribles, tout près, sans doute dans la pièce en face. Quelqu'un qu'on torturait. Une femme... On tortura jusqu'à l'aube, ou presque. Au travers de la cloison, j'entendis les hurlements et les plaintes, étouffés sous le baillon, les jurons et les coups. Je sus bientôt que ce n'était pas une nuit exceptionnelle, mais la routine de la maison. Les cris de souffrance faisaient partie des bruits familiers du « centre de tri », et aucun des paras n'y prêtait plus attention. »

Audin est « pris en main » par la même équipe de tortionnaires qu'Alleg. Supplice de l'eau, supplice de la baignoire, supplice de l'électricité. Les « interrogatoires » vont se terminer le 21 juin. Dix jours après son arrivée, Maurice Audin est questionné de nouveau par le lieutenant Charbonnier sous la responsabilité, sur l'ordre et très probablement en présence du colonel J... R..., commandant le sous-secteur de la Bouzareah, du lieutenant-colonel T... alors adjoint du colonel commandant le secteur Alger-Gabès, du commandant A... et du capitaine de L... B... Au cours de cet interrogatoire le lieutenant Charbonnier, devant la résistance de Maurice Audin, a une crise de fureur; il bondit à la gorge de Maurice Audin et l'étrangle!

Cependant Maurice Audin tué, c'est une « sale affaire ». L'opinion a été alertée. Il ne s'agit pas de malheureux musulmans dont personne ne s'inquiète et qu'on peut donc faire « disparaître » à longueur de journées.

Les assassins ont donc recours à une mascarade abjecte. Ils simulent une évasion du mort. Un parachutiste déguisé en civil est mis dans une Jeep, on le présente au convoyeur comme « un suspect non dangereux » auquel on donne le nom de Maurice Audin qu'il s'agit de transférer dans un autre lieu. Au cours de ce transfert le faux Audin s'enfuit, accompagné d'une rafale de mitraillette préalablement chargée à blanc.

Ensuite ce n'est qu'une série de comédies. On surveille la maison de Maurice Audin pour faire croire à sa femme qu'il s'est réellement évadé. Le colonel Trinquier recevant Mme Audin lui demande de le conduire chez André Moine, un dirigeant du P.C. Algérien, où dit-il « on retrouvera certainement votre mari », etc...

Ces accusations sont claires, les noms des coupables sont connus, les haut gradés (Massu...) qui ont couvert cet assassinat sont également désignés. La justice sera-t-elle rendue? Les coupables seront-ils châtiés? On peut en douter car, ceux qui ont trempé dans cette affaire ont été ensuite étroitement mêlés au coup du 13 mai à Alger qui installa de Gaulle au pouvoir. On menace de poursuites les journaux qui ont reproduit les informations du Comité Audin, sous prétexte de pression sur la justice... Mais n'est-ce pas le rôle d'une presse digne de ce nom d'exiger la justice dans de telles infamies.

Le régime gaulliste a fleuri sur ce fumier qui existe en Algérie, ce fumier de la « pacification ». Tant qu'on n'y aura pas mis fin, on verra surgir, croître les équipes spécialisées du type de celle qui existe à El Biar.

Par contre la justice gaulliste sait porter les coups qui conviennent contre ceux qui s'atta-

quent à l'ordre colonialiste, à ceux qui ont décidé de ne pas accepter la répression contre le peuple algérien mais qui se sont fait un devoir d'agir dans la pure tradition d'internationalisme prolétarien.

Dans notre dernier numéro nous signalions à l'attention de nos lecteurs que la répression bourgeoise venait de frapper Gérard Spitzer, gérant de « La Voie Communiste », organe d'un groupe d'opposants communistes. Depuis, la répression s'est étendue à Annette Roger, doctoresse à Marseille et à « Francine », militante de la C.G.T. chez Renault.

Si les cas de chacun de ces camarades ne sont pas juridiquement identiques, ils ont en commun pourtant, en plus d'être tous les quatre victimes de la répression de l'impérialisme français, d'être rejetés avec ostentation par les grandes organisations ouvrières, P.C.F. et C.G.T. (On ne saurait en l'occasion de parler des organisations réformistes tel que la S.F.I.O., dont les états de service dans la répression sont bien connus).

OU EST LA SOLIDARITE DE CLASSE?

Quelle lâche attitude que celle du P.C.F. qui, à l'annonce de l'arrestation de Gérard Lorne et de Gérard Spitzer, publie rapidement dans *L'Humanité* un communiqué annonçant que ces deux hommes n'ont rien à voir avec le Parti communiste, qu'ils en ont été exclus il y a déjà un certain temps! Quelle trahison lamentable de la solidarité de classe que celle qui consiste à abandonner à la répression Annette Roger en soulignant dans *La Marseillaise* et dans *L'Humanité* que cette camarade n'appartient pas au Parti... parce qu'elle en a été exclue au moment du vote des pouvoirs spéciaux! Quelle triste capitulation qui consiste à taire pendant plusieurs semaines aux travailleurs de chez Renault que s'ils ne rencontrent plus « Francine » au syndicat c'est qu'elle a été arrêtée par la police de de Gaulle pour son soutien résolu et ferme des travailleurs algériens de la Régie.

Les militants communistes dont la fibre révolutionnaire vibre comme il faut à l'énoncé des succès, des progrès de la révolution à l'échelle internationale doivent se défaire de la politique opportuniste de leur direction qui accepte de serrer la moin à Chaban-Delmas et se refuse à défendre les militants qui soutiennent la révolution algérienne. Ils doivent passer outre et pratiquement organiser sérieusement une campagne de défense de tous les emprisonnés. Que dans leurs cellules, dans leurs syndicats ils prennent l'initiative d'organiser des collectes, des pétitions, des délégations en faveur de ceux qui portent haut le drapeau de l'internationalisme prolétarien.

Gérard Spitzer, Gérard Lorne, Annette Roger, Francine doivent être défendus par la classe ouvrière!

Cette défense, des Liechti (on en parle beaucoup moins dans les colonnes de « L'Humanité » depuis la poignée de mains), des autres jeunes soldats, de G. Spitzer, de Lorne, d'Annette Roger et de Francine, cela doit être le premier pas concret de chaque militant pour rompre avec le silence qui entoure la répression de dizaines de milliers de travailleurs algériens.

Rappelons la 8^e condition d'adhésion que la III^e Internationale imposait à chaque parti membre: « Dans la question des colonies et des nationalités opprimées, les partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies ou opprime des nations doivent avoir une ligne de conduite particulièrement claire et nette.

« Tout parti appartenant à la III^e Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les « prouesses » de « ses » impérialistes aux colonies; de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments vé-

ritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées, et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux. »

Ce qui est triste c'est de constater que la politique nationale de Thorez trouve également son expression dans le bulletin *Unir* qui écrit, en parlant de Spitzer: « Mise en garde. Notre supplément mensuel du 15 octobre a signalé à nos camarades abonnés les dangers de provocation qui pourraient résulter d'une mauvaise interprétation de leur part des devoirs d'un communiste en France envers un patriote algérien. La lutte du F.L.N. est une chose particulière qui ne nous concerne pas. Notre lutte de Parti léniniste consiste à entraîner le peuple du pays colonisation à la défense du droit à l'indépendance du peuple colonisé, à son soutien AVEC NOS MOYENS et nos propres objectifs. Il est hors de question qu'un communiste de France participe sur le sol de la métropole, à une action ou une organisation clandestine algérienne. La faute de Gérard Spitzer, de « La Voie Communiste » que la direction du Parti s'est empressée de salir, a été de ne pas comprendre les risques que cette participation à un mouvement concernant les seuls Algériens faisaient courir à ses camarades. Soyez vigilants en face de toutes propositions, dont certaines pourraient ne pas être désintéressées... »

« Unir » écrit ce texte à la page 7 de son bulletin, alors qu'à la page 5 il rappelle comme nous venons de le faire, la 8^e condition d'adhésion à la III^e Internationale.

Rappelons que des curés de la « Mission de France » ont eu vis-à-vis des travailleurs algériens une attitude qui en remontent à pas mal de soi-disant « communistes ». Les marxistes révolutionnaires devraient veiller à ne pas avoir à rougir le jour où la classe ouvrière leur demandera des comptes à propos de leur attitude envers les peuples exploités par l'impérialisme français! Et se rappeler que pendant l'occupation, il n'est venu à l'idée de personne dans le mouvement ouvrier de poser la question de la justesse ou non de la participation de travailleurs espagnols à la lutte contre le nazisme en France.

AIDE AUX ALGÉRIENS EMPRISONNÉS

Le Comité d'Aide aux détenus algériens, 18, rue Saint-Ferdinand, Paris (17^e), a lancé l'appel suivant qui ne demande, de notre part, d'autre commentaire que d'inviter nos lecteurs à y répondre favorablement.

Le nombre d'Algériens détenus dans les prisons et camps du territoire français atteint et sans doute dépasse 25.000.

Ceux qui sont dans les prisons y ont été conduits par des mobiles qui, il y a quelque 20 ans, animèrent les meilleurs d'entre nous.

Cela reste vrai, que l'on approuve ou non les buts politiques qu'ils poursuivent.

Ceux qui sont dans les camps y restent détenus après l'expiration de la peine, qu'un tribunal avait prononcé contre eux. Certains d'entre eux, déclarés non coupables par les juges, ont fait l'objet d'une simple décision administrative dont les motifs ne sont pas connus.

Les conditions de détention qui leur sont faites, et le sort de leurs familles, dont ils constituent souvent le seul soutien, font obligation à la conscience française de leur assurer les secours matériels et moraux les plus larges.

Les soussignés font appel à tous les Français, quel-les que soient leurs convictions politiques et religieuses, pour assurer avec eux ce devoir d'assistance aux détenus algériens.